



# Les difficultés financières des exploitations agricoles françaises

Didier Aubert, Yves Léon, . Association Européenne Des Economistes Agricoles

## ► To cite this version:

Didier Aubert, Yves Léon, . Association Européenne Des Economistes Agricoles. Les difficultés financières des exploitations agricoles françaises. 4e congrès de l'Association Européenne des Economistes Agricoles, Association Européenne des Economistes Agricoles (AEEA France). FRA., Sep 1984, Kiel, Allemagne. pp.48-60. hal-02327568

HAL Id: hal-02327568

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02327568>

Submitted on 8 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

COMMUNICATION AU 4<sup>ème</sup> CONGRES  
DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES ECONOMISTES AGRICOLES  
KIEL

3-7 septembre 1984

LES DIFFICULTES FINANCIERES DES EXPLOITATIONS  
AGRICOLES FRANCAISES

Didier AUEERT, Yves LEON - I.N.R.A. \* - RENNES

INTRODUCTION

L'agriculture française est confrontée depuis maintenant une dizaine d'années à une crise grave, qui s'exprime entre autres par une baisse tendancielle du revenu agricole moyen. Certaines exploitations, dans ce contexte économique défavorable, connaissent d'importantes difficultés financières qui peuvent mettre en cause leur survie. Cet article présente les caractéristiques des agriculteurs français en difficulté et analyse l'origine de celles-ci. Nous insistons tout d'abord sur les liens entre difficultés financières et évolution du secteur agricole. Des problèmes de méthode sont évoqués ensuite. Enfin, une dernière partie donne les résultats d'une étude empirique sur un échantillon d'agriculteurs en difficulté et l'interprétation que l'on peut en tirer.

\* Station d'Economie et de Sociologie Rurales, 65 route de Saint-Erieuc - 35042 RENNES CEDEX.

1. PROBLEMATIQUE

1.1. Il existe dans tous les secteurs d'activité économique des entreprises en mauvaise santé financière. L'agriculture française n'échappe pas à ce phénomène qui n'est propre ni à une époque ni à un pays. Toutefois, sa mise en lumière récente par les organisations professionnelles et l'attention qu'y porte le gouvernement nous semblent significatives d'interrogations nouvelles sur le fonctionnement actuel du secteur. La prise en compte simultanée de ce même type de problème dans d'autres pays européens (Irlande, Danemark, Allemagne Fédérale) renforce l'intérêt d'une analyse spécifique.

Nous limiterons notre propos aux exploitations dont la situation financière peut être considérée comme la plus grave puisqu'elle risque d'entraîner leur disparition à brève échéance. Notre objectif est de décrire et expliquer les mécanismes économiques et financiers qui conduisent à ces situations en prenant en compte les facteurs globaux liés à l'évolution du secteur et les spécificités des exploitations agricoles concernées.

1.2. Notre hypothèse est en effet que le phénomène d'apparition et de développement des situations difficiles ne peut être compris que s'il est placé par rapport à l'évolution à long terme de l'agriculture française. Celle-ci est marquée depuis la fin de la dernière guerre mondiale par le déclin relatif du secteur au sein de l'économie nationale, malgré une croissance élevée de la production, avec deux caractéristiques majeures :

- une diminution rapide de la force de travail employée,
- un fort mouvement d'accumulation du capital d'exploitation.

Il en est résulté une augmentation constante du coefficient de capital et de la productivité du travail agricole. Cette évolution s'est faite sur la base de disparités importantes entre unités de production ; elle s'est traduite par une restructuration du secteur et la disparition d'un grand nombre d'exploitations. Parallèlement à ce phénomène, le développement des échanges inter-régionaux et internationaux des produits agricoles pousse à un éclatement régional des productions par spécialisation poussée des unités. La politique agricole, enfin, par le type d'instruments qu'elle met en place, renforce au cours de la période les mouvements en question.

Un élément central du processus nous semble être la nécessité de la capitalisation imposée à tous les agriculteurs, qui constitue un élément fortement structurant dans la dynamique du secteur. C'est l'accès différencié aux sources de financement - interne par l'épargne nette de l'entreprise, et externe par l'endettement - qui joue un rôle déterminant dans le devenir des exploitations, et agit sur le mouvement de concentration des exploitations (1).

1.3. Le processus de capitalisation condamne celles qui sont au-dessous d'un certain seuil à se retrouver en position de plus en plus difficile. Il se constitue ainsi des groupes d'exploitations dont le simple maintien de l'appareil productif ne peut se faire qu'au prix de renonciations importantes sur le plan du revenu et du niveau de vie. Ces groupes ne sont pas stables puisque le seuil de survie se déplace continuellement vers le haut. Les exploitations qui disparaissent, généralement au moment de la succession, sont de petite taille, peu ou pas modernisées et mal insérées dans les circuits d'échange.

Cette constatation nous conduit à nous interroger sur le processus de constitution et de reproduction des groupes d'agriculteurs "pauvres". La caractéristique centrale de ces groupes serait un appareil de production de taille insuffisante, mal adapté aux conditions actuelles de production en agriculture, ne procurant que des revenus faibles et un niveau de vie médiocre.

1.4. Le développement du secteur, que l'on vient de décrire, s'est réalisé à la faveur d'une croissance ininterrompue de l'activité économique. Depuis 1974, au contraire, la crise mondiale a atteint tous les secteurs de l'économie française. Dans l'agriculture, en particulier, elle s'est traduite par une baisse du revenu moyen - en francs constants - par exploitation. Il faut se demander quelles conséquences ces nouvelles conditions de production ont eues sur le processus de différenciation et de sélection des unités du secteur.

On peut faire l'hypothèse que la crise a eu des effets différents selon les types d'exploitations. Suivant leurs moyens

(1) Voir "En agriculture, s'endetter... ?". Synthèse des travaux sur l'endettement réalisé par notre équipe (AGEERT, BOMPARD, DESERGESSES, LEON, PGSTEL-VINAY, RIO) en cours de rédaction.

propres, les conditions de financement dont elles pouvaient disposer, la période où elles s'y engageaient, l'insertion dans cette évolution basée sur l'intensification et la spécialisation a été plus ou moins facile, plus ou moins rapide. Les exploitations qui se trouvaient dans une situation techniquement ou financièrement fragile ont été déstabilisées par les nouvelles conditions de production qui leur étaient imposées. Les contrecoups de cette situation nouvelle se traduisent dans un premier temps par des difficultés de revenu et de trésorerie. Elles peuvent même aller ensuite jusqu'à l'impossibilité de maintenir la capacité productive de l'exploitation et au bout du processus jusqu'à son élimination. La crise fait donc entrer certaines exploitations dans une phase où leur survie est menacée.

De nouveaux groupes d'exploitants se rapprochent ainsi de ceux que l'on pouvait classiquement considérer comme menacés à plus ou moins longue échéance. Mais ils en sont bien différents, car cette catégorie peut rassembler des exploitations à des degrés divers de développement. On peut y retrouver des jeunes venant de s'installer, des exploitants en reconversion, des agriculteurs ayant connu des problèmes particuliers (difficultés techniques, surendettement, maladies, épizooties). Les contraintes propres à certaines orientations de production comme celles induites par une intensification très poussée ne doivent pas non plus être sous-estimées. Cette énumération nous amène à postuler une hétérogénéité probable de cette catégorie, dont le dénominateur commun pourrait être constitué par une dimension économique au-dessus de la moyenne et un engagement plus ou moins marqué vers l'intensification.

La partie empirique de l'étude consistera dans l'analyse de la population des bénéficiaires de la mesure d'aide exceptionnelle aux agriculteurs en difficulté décidée par le gouvernement français en 1981 et appliquée en 1982-83. Cette aide a concerné 15 000 exploitants soit environ 2 % de l'ensemble des agriculteurs français professionnels.

Cette population ne rassemble pas la totalité des agriculteurs en difficulté. Il est cependant probable qu'elle est représentative de la majorité d'entre eux.

## 2. METHODOLOGIE

### 2.1. Généralités

L'analyse des difficultés financières des exploitations agricoles françaises pose divers types de problèmes.

2.1.1. Il faut connaître aussi précisément que possible les caractéristiques des exploitations. Même si l'on privilégie l'aspect financier, les autres plans où des difficultés peuvent apparaître (technique, de gestion) doivent être pris en compte.

D'une manière générale, en France, le pourcentage d'exploitations disposant d'une comptabilité de gestion reste minoritaire. Les exploitations en difficulté appartiennent pour moitié à cette population mais on doit s'interroger sur la fiabilité de certaines comptabilités. Leur élaboration soulève en effet souvent des difficultés compte tenu des problèmes de ces exploitations (rapports avec les créanciers, financements complexes à caractériser, difficulté de certains exploitants, précisément, à maîtriser la gestion de leur exploitation). La connaissance de leur situation à un moment donné n'est donc pas toujours aisée et, a fortiori, celle de la genèse des problèmes et leur évolution dans le temps. Comme on l'a vu ci-dessus, les exploitations en comptabilité sont relativement peu nombreuses. On manque par conséquent de points de comparaison avec des groupes représentatifs d'exploitations en situation financière saine.

2.1.2. Dans les concepts utilisés ainsi que dans les situations analysées, on rejoint des problèmes que soulève d'une manière plus générale, la connaissance des exploitations agricoles françaises.

#### a) Problèmes de définition des indicateurs de difficultés - résultats de l'exploitation

On doit s'appuyer sur différentes mesures du résultat de l'exploitation (1). Elles permettent d'identifier des niveaux d'expression des difficultés (dans la production elle-même, dans l'appareil de production, dans les prélèvements ou les charges de remboursement des emprunts (2)). L'analyse de la rentabilité suppose par ailleurs de mettre en rapport ces résultats avec la dimension économique des exploitations. La mesure de celle-ci peut être elle-même complexe : taille "réelle" liée à la production effectivement réalisée ou taille "potentielle", qui ne s'exprime pas complètement mais représente des possibilités de produire plus.

(1) Cf. "Rapport sur l'analyse du fonctionnement du RICA", INSEE, INRA, octobre 1983, pour la discussion des problèmes posés à ce niveau.

(2) Pour notre part, nous avons retenu : Résultat Brut d'Exploitation, Revenu Agricole et Revenu Disponible = Résultat Brut d'Exploitation hors variation de stocks après remboursement des annuités d'emprunts à long et moyen terme.

#### - situation financière

L'analyse de la solvabilité d'une exploitation agricole est un exercice délicat. Pour l'équilibre à court terme, l'examen du fonds de roulement est difficile tant pour la prise en compte des valeurs d'actifs (animaux notamment) que pour celle du passif (conditions et modalités d'exigibilité des dettes à court terme) ou dans le choix des rapports à établir entre ces deux types d'éléments. Pour le financement des immobilisations, d'autres questions se posent, notamment pour l'évaluation des éléments d'actifs (valeurs pour lesquelles ils seront pris en compte, possibilité de les réaliser sans mettre en cause la production et l'existence même de l'exploitation) et le calcul de la situation nette.

b) Statut de l'exploitation agricole  
Entreprise et ménage sont étroitement liés. Les difficultés à l'un ou à l'autre de ces deux niveaux se retrouvent fréquemment imbriquées et leur dissociation par l'analyse est délicate.

Cette situation tient au statut de l'entreprise agricole. Sur le plan économique, l'exploitation agricole est une entreprise individuelle. Sur le plan juridique, elle relève le plus souvent d'un statut de droit privé : c'est l'exploitant en tant que personne qui répond sur ses biens propres de ses dettes devant les tiers. L'ensemble des règles qui régissent dans les secteurs industriel et commercial les situations de faillite ne sont pas applicables en agriculture. Des situations de quasi-faillite peuvent durer plusieurs années sans être réglées. Quand les créanciers décident d'agir, cela se fait selon des modalités défavorables à l'exploitant, qui le mettront souvent dans une situation très délicate vis-à-vis de ses créanciers.

2.1.3. En dehors des problèmes de définition, de description et de mesure des difficultés, l'analyse de leurs causes - indispensable pour l'étude des possibilités de redressement - n'est pas simple. D'une manière générale, on distingue plusieurs types de problèmes à la base des difficultés :

- causes liées aux caractéristiques des moyens de production et à leur rentabilité
- causes liées au financement de l'exploitation que l'on peut aborder en partant soit de ses ressources financières, soit de leur emploi.

Par ailleurs la recherche des causes doit essayer d'individualiser, ce qui relève de l'exploitant lui-même de ce qui tient à des éléments externes à l'exploitation.

L'identification des causes est rendue difficile parce qu'elles s'enchaînent fréquemment les unes aux autres. Déceler la cause principale, la cause initiale implique de réaliser une analyse qualitative chronologique pour laquelle on ne dispose pas toujours - on l'a vu - des matériaux nécessaires. D'autant plus que ces causes font souvent l'objet d'avis contradictoires, et correspondent éventuellement à des points en litige, ce qui ne facilite pas toujours l'identification des responsabilités.

## 2.2. Méthodologie du travail empirique présenté

Nous avons étudié un groupe d'agriculteurs en difficulté issu de la mesure d'aide déjà évoquée. Cette mesure était originale par plusieurs aspects : il s'agissait d'un problème mal cerné par les pouvoirs publics, on examinait des dossiers individuels, les décisions étaient décentralisées au niveau des départements. Pour rendre compte de la diversité des cas rencontrés, on a dû retenir un échantillon important (1300 exploitations), choisi sur un ensemble de départements suffisamment large pour représenter les grands systèmes de productions de l'agriculture française (11 départements). Dans chacun d'entre eux, on a retenu la totalité des bénéficiaires (1).

Les bénéficiaires de la procédure ont des caractéristiques particulières résultant d'une double démarche :

- individuelle, volontaire, de l'exploitant demandant à bénéficier de l'aide

- collective de la Commission Départementale examinant les dossiers (administrations ; représentants des diverses parties prenantes : profession, créanciers, banquiers ; experts) et jugeant du caractère redressable de la situation de l'exploitation.

Les problèmes soulevés ci-dessus (1.2 notamment) n'ont donc été posés qu'après la définition de la population étudiée, lors de l'analyse elle-même et de l'examen de la cohérence interne à l'échantillon.

Enfin les données traitées proviennent des dossiers constitués par les experts sur chaque cas individuel (données comptables, brève analyse des causes, éléments du Plan de Redressement).

## 3. LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ETUDIEE ET LES CAUSES DE DIFFICULTE.

### 3.1. Situation par rapport à l'ensemble des agriculteurs

Dans un premier temps, on situera les exploitations en difficulté par rapport à l'ensemble des exploitations "professionnelles" (employant au moins un travailleur à temps plein).

Les exploitations étudiées se caractérisent - en moyenne - par plusieurs traits qui les individualisent nettement par rapport à la population de référence.

(1) En fait quand les effectifs étaient supérieurs à 200 (3 départements sur les 11 étudiés), on a fait un sondage pour se ramener à cet effectif.

Par leur superficie, leur dimension économique potentielle comme par leur chiffre d'affaire, elles correspondent à des exploitations de taille supérieure à la moyenne des exploitations à temps plein.

Les chefs d'exploitation sont beaucoup plus jeunes : ceux de moins de 35 ans constituent le tiers des agriculteurs en difficulté contre 15 % seulement des exploitants à temps plein.

Les orientations vers les productions animales et notamment les spéculations intensives sont surreprésentées par rapport à la population de référence, au détriment des systèmes végétaux.

Les comparaisons sur l'endettement et les revenus sont délicates à réaliser puisque ces éléments sont mal saisis par la statistique agricole française. Pour le premier, par rapport à l'endettement à long et moyen terme, un peu mieux connu, on peut considérer que les exploitants en difficulté figurent parmi les exploitants assez fortement endettés. Les revenus quant à eux sont relativement faibles.

Pour ce qui est de l'importance des bénéficiaires des politiques d'aide à l'installation et à la modernisation dans la population étudiée : 1/3 des agriculteurs en difficulté ont bénéficié de l'une au mois de ces aides. Ceci correspond, par rapport à l'ensemble des bénéficiaires de la DJA à 6 % des attributaires et pour les Plans de Développement à 10 % des titulaires de Plan.

Ces éléments globaux ne doivent pas cacher l'existence de fortes disparités à l'intérieur de la population pour chacun des critères pris en compte, comme on le verra plus loin.

Signalons ici qu'un élément important de ces disparités tient aux différences dans l'application de la procédure suivant les départements. Selon l'attitude de l'environnement économique et socioprofessionnel, selon les types de productions et les problèmes qu'elles posaient, les populations retenues pouvaient varier sensiblement (par exemple : pourcentage plus élevé de Jeunes Agriculteurs, de petits exploitants ou au contraire, d'exploitants modernisés, localisation sur des productions animales dans des régions à orientation végétale...).

### 3.2. Typologie des agriculteurs en difficulté

Elle sera établie en deux étapes : tout d'abord on précisera la diversité des situations rencontrées selon deux variables fondamentales : - la dimension économique, permettant de caractériser les moyens de production engagés, - les résultats donnant un indice de la rentabilité des exploitations. Ces observations seront confrontées à l'examen de la situation financière. Ensuite, on présentera la typologie elle-même.

La dimension économique moyenne relativement élevée des exploitations étudiées résulte de la présence d'une majorité d'unités de production de grande taille : plus de la moitié d'entre elles dépassent un MBS de 12 000 UCE. Par contre les très petites et très grandes unités sont peu nombreuses et représentent moins de 10 % de l'ensemble. Leur faible nombre tient plus aux barrières institutionnelles (pour les très grandes) et psychologiques (pour les très petites) limitant l'accès à l'aide, qu'à l'absence de difficultés dans ces classes de dimension. Il n'existe pas de relation univoque entre taille et fréquence des difficultés. En effet, les situations très dégradées (fonds de roulement négatif, absence de capitaux propres ou absence de rentabilité) se concentrent dans les petites (<4000 UCE) et les grandes exploitations (>16 000 UCE), alors que les exploitations moyennes sont, relativement, en meilleure position.

Sur le plan des résultats, les exploitations se répartissent en deux fractions : une forte minorité (33 %) obtient une certaine rentabilité avec un revenu disponible supérieur à 25 000 F. La majorité a une rentabilité faible ou négative. Les exploitations à rentabilité faible sont souvent de petite taille et disposent d'un encours à court terme modéré (30 % du total de l'encours). Les exploitations à revenu disponible très fortement négatif représentent 20 % de l'ensemble. Elles sont souvent de grande taille (16 000 UCE) et s'apparentent, de ce point de vue, à celles qui obtiennent les meilleurs résultats. Par contre, elles s'en différencient par un poids plus important de l'endettement à long et moyen terme ce qui se traduit par un plus ou moins grand pourcentage d'exploitations n'ayant plus de capitaux propres.

De ces diverses observations, on peut tirer un classement des agriculteurs en difficulté en trois groupes. Il reste encore largement hypothétique.

Le premier est celui des agriculteurs dont l'exploitation est de petite ou de moyenne dimension (inférieure à 12 000 UCE). Leurs résultats économiques sont à la mesure d'un appareil de production modeste et de faible productivité. Ils disposent d'un encours à long et moyen terme relativement élevé dont les remboursements grèvent un revenu déjà médiocre. Leur situation financière d'ensemble est souvent très dégradée (groupe 1).

La physionomie des exploitations des deux autres groupes est assez différente. Elles sont de taille généralement élevée (plus de 16 000 UCE). Elles présentent un endettement à court terme particulièrement important (financements bancaires mais surtout crédits fournisseurs). L'acquisition des moyens de production passe toujours par l'endettement à long et moyen terme.

Toutefois pour les uns, son niveau est comparable à celui de populations de référence non en difficulté, alors que pour les autres, il le dépasse nettement. C'est dans ce dernier groupe (groupe 2) que l'on trouve le plus de jeunes agriculteurs et certains titulaires de plans de développement. Leurs exploitations n'obtiennent pas des résultats suffisants, situation qui jointe à des charges de remboursement élevées expliquerait la faiblesse de leur disponible. En revanche, pour l'autre groupe (groupe 3), les résultats techniques et économiques sont meilleurs et les difficultés semblent se limiter à des problèmes d'équilibre de trésorerie.

### 3.3. Les causes des difficultés

L'analyse des causes des difficultés peut être menée à partir de deux démarches : 1. un examen des causes avancées par les experts ayant instruit les dossiers de demande d'aide ; 2. une étude comparative, interne à la population en difficulté et la situant par rapport à des populations de référence extérieure (RICA notamment).

#### 3.3.1. Causes avancées par les experts

Cette partie comporte nécessairement des limites liées aux conditions dans lesquelles les documents ont été élaborés puisqu'il s'agissait d'instruire une demande financière. Ce volet de l'analyse détache comme causes les plus fréquemment citées les problèmes de rentabilité des exploitations, en fonction notamment de l'insuffisance des performances techniques, pour les éleveurs surtout. Les difficultés au niveau du financement viennent en second lieu mais elles correspondent à un groupe de causes élémentaires significatives de problèmes divers parmi lesquels il est difficile de hiérarchiser : insuffisance de l'autofinancement par rapport aux investissements et aux emprunts réalisés, surcoût des investissements entraînant un déficit dans les financements à long et moyen terme, difficulté pour l'exploitant de gérer financièrement son entreprise. Viennent ensuite des problèmes causés par des carences ou des déséquilibres dans les moyens de production eux-mêmes puis des causes extérieures et enfin accidentelles.

Les causes invoquées connaissent des variantes fortement contrastées en fonction des départements. Elles renvoient à des contextes de crise différents mais également à des modalités de perception, de prise en charge et de traitement des problèmes qui sont très variables.

### 3.3.2. Analyse comparative

Ce deuxième type de démarche illustre certains des éléments apportés par la première et en introduit d'autres. Il conduit par ailleurs à s'interroger sur les facteurs entraînant les situations observées.

Les problèmes proviennent tout d'abord d'un déséquilibre au niveau du processus de production. A production comparable à celle d'une population témoin (RICA), les charges engagées sont plus importantes pour les agriculteurs en difficulté. Ceci est dû à plusieurs causes : insuffisance des performances techniques, difficulté de maîtriser les systèmes de production mis en place, charges structurelles (amortissement, frais financiers...) trop élevées par rapport à ce que l'exploitation peut assumer. Ces problèmes se retrouvent à tous les niveaux de dimension économique mais ils ne conduisent pas aux mêmes interrogations selon la dimension de l'exploitation et le fait qu'elle se soit engagée ou non dans la modernisation. Dans le premier cas, ce qui est en cause, c'est la capacité de l'exploitant et de l'exploitation à assumer les orientations prises, ou l'adéquation du type de développement lui-même aux structures en question (groupe 2 de notre typologie), dans le second cas c'est la viabilité de l'exploitation quelle que soit l'hypothèse de fonctionnement retenue (groupe 1).

Ces difficultés dans la production entraînent un recours à l'endettement à court terme pour essayer de régler les problèmes de trésorerie et de revenu qu'elles impliquent.

Les difficultés de financement soulèvent plusieurs types de problèmes.

L'endettement à long et moyen terme n'est élevé que pour certains groupes de la population des agriculteurs en difficulté : des petites exploitations qui malgré leur faible dimension ont pu s'endetter fortement, trop semble-t-il par rapport à ce que permettraient leurs moyens de production (groupe 1), des exploitations de plus grande dimension qui ne peuvent faire face à leurs remboursements : financements d'installation, de modernisation présentant dès le début un caractère les rapprochant d'opérations de consolidation, achats de foncier dans quelques cas (groupe 2).

L'endettement à court terme apparaît d'une manière systématique comme très élevé dans les trois groupes individualisés. Son importance est liée à deux types de causes. Il intervient comme

palliatif aux problèmes de trésorerie et de revenu des exploitations déjà vus, liés à la difficulté de maîtriser le fonctionnement ou la croissance de l'exploitation. Il renvoie également à des problèmes plus globaux de modalités de financement des actifs circulants dans les exploitations.

### CONCLUSION

Les difficultés financières touchent des types d'exploitations agricoles très divers, qui, en première approche, vont de l'exploitation peu modernisée, handicapée à la fois par une taille modeste et des résultats techniques insuffisants à l'unité de production très évoluée, souffrant surtout d'une mauvaise gestion financière.

A ce premier classement, se superpose celui relatif à l'ampleur des difficultés. Il est clair que certaines exploitations, en général de bonne taille, ne connaissent que des problèmes passagers, que les plans de redressement octroyés permettront sans doute de faire disparaître (20 % des exploitations).

En revanche, pour les autres, beaucoup plus nombreuses, l'avenir est très problématique. Certaines d'entre elles sont en quasi-faillite. Elles se recrutent aussi bien parmi les très petites exploitations que parmi celles qui sont de dimension supérieure à la moyenne et ont investi. Pour elles il y a absence totale de rentabilité : l'aide qu'elles ont obtenues ne contribuera qu'à repousser une disparition difficilement évitable à court terme.

Ce groupe peut-être évalué à 20 % du total. Il comprend un certain nombre de jeunes chefs d'exploitation.

Le noyau central des agriculteurs en difficulté (60 %) est constitué d'exploitants qui se sont engagés à divers niveaux dans le processus de modernisation : leur situation a été jugée redressable, alors que par exemple certains d'entre eux avaient été déjà concernés par des mesures de consolidation (de la part des banques ou des créanciers) indiquant le caractère relativement permanent de leurs difficultés. Les déséquilibres entre les moyens de production des exploitations de ce groupe, leur financement et les revenus qu'ils obtiennent montrent que leurs problèmes sont donc bien d'ordre structurel. Une partie d'entre eux semblent être de ce fait en voie de marginalisation, ou même d'élimination.

Face à ces situations, deux attitudes s'opposent.

On peut considérer que les problèmes de ces exploitations, leur marginalisation font partie de processus économiques "normaux", que les aides accordées permettront aux moins handicapés de dépasser. Ceci s'inscrit dans une vue à court terme qui ne prend pas la mesure des problèmes soulevés.

On peut estimer que ces problèmes doivent être abordés et réglés sur le fond.

Ils concernent des groupes significatifs, même s'ils apparaissent peu nombreux à travers la procédure elle-même. Rappelons que celle-ci devait présenter un caractère exceptionnel, que la liste des demandeurs a été close en mars 1982. Des groupes larges seraient actuellement dans une situation proche des exploitants touchés par la procédure.

Ils rejoignent des interrogations formulées à d'autres niveaux (dans l'agriculture française)

- difficultés d'installation des jeunes,
- redéfinition des modèles de développement, de l'encadrement du développement,
- problèmes du statut de l'exploitant.
- rapports agriculteurs - fournisseurs - banquiers,

Il faut dans ce cas envisager des solutions appropriées aux problèmes soulevés. Ceci passerait, par exemple, par la mise au point de modèles de production plus facilement maîtrisables, par des suivis technique, économique, financier plus rigoureux, notamment à certaines phases de l'évolution de l'exploitation ou pour certains groupes "sensibles", par une plus grande cohésion des politiques ou des pratiques de financement, surtout au niveau du court terme.

Certaines propositions, certaines réalisations vont dans ce sens. Seront-elles suffisantes pour infléchir les évolutions actuelles ? En tout état de cause, elles viendront trop tard pour une partie des exploitants.